

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 5 JANVIER 2010

L'an deux mille dix, le cinq janvier à vingt heure trente, les délégués de la Communauté de Communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en mairie de Vaudois en Brie en séance publique sous la présidence de M. LEPY.

Présents :

Mesdames et messieurs, BEAUGRAND Bernard, BEAUGRAND Etienne, BERTHELOT Albert, DELAVAU Jean-Claude, DENEST Bernard, DUBUIS Simone, FOREST Gilles, GIROUD Christian, HEYLLIARD Jean-François, JENNEPIN Eric, LAB Brigitte, LAFORGE Martine, LARMURIER Isabelle, LEPESME Chantal, LEPY Laurent, LEVAILLANT Pascale, MICHARD Céline, PERIGAULT Isabelle, PIGNOUX-GUILLOTIN Sophie, SAADIA Charles THOUVIGNON François, VANDAELE Véronique, VERSAULT Albert.

Absents excusés :

PERCIK Patrick	- Pouvoir à BEAUGRAND Bernard
STOURME Patrick	- Pouvoir à BERTHELOT Albert
BOSELMEYER Barbara	- Pouvoir à BEAUGRAND Etienne
PLATEL Véronique	- Pouvoir à LEVAILLANT Pascale

Secrétaire de séance : Simone DUBUIS

Date de convocation : 28 décembre 2010

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 23

Nombre de membres votant : 27

Assistaient également à la réunion : Annie COUDIERE Secrétaire, Cécile THIOLLIER Ingénieur.

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance et énumère les points inscrits à l'ordre du jour.

Le Président poursuit en proposant une modification dans l'ordre du jour, portant sur l'ajout du point suivant :

- Election des délégués au SMETOM-GEEODE en substitution des communes de Pécy et Vaudois-en-Brie

Et la suppression du point suivant :

- Convention transport « SOL'R », l'arrêté de modification des compétences de la communauté de communes n'étant pas encore signé par le Préfet

Ces modifications de l'ordre du jour sont acceptées à l'unanimité

Le procès verbal de la séance du 18 novembre 2009 est adopté à l'unanimité.

M le Président,

Souhaite la bienvenue et accueille les délégués communautaires de la commune de Pécy :

M Gilles FOREST, Mme Chantal LEPESME, Mme Véronique VANDAELE

Et de la commune de Vaudois-en-Brie :

M Christian GIROUD, M Jean François HEYLLIARD, Mme Isabelle LARMUNIER

Remercie M Christian GIROUD de nous accueillir pour ce conseil communautaire dans la commune de Vaudois

➤ **OBJET : Fixation des postes de vice-présidents**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

Décident la création de 2 postes de vice-présidents supplémentaires.

➤OBJET : Election du 7^{ème} Vice-Président

Candidat au poste de 7^{ème} vice-président : M. Gilles FOREST

Les votes ont lieu à bulletins secrets.

Mme Isabelle PERIGAULT et Mme Céline MICHARD sont désignées scrutatrices.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	27
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14
Nombre de voix pour	26

M. Gilles FOREST, ayant obtenu 26 voix est proclamé 7^{ème} vice-président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤OBJET : Election du 8^{ème} Vice-Président

Candidat au poste de 8^{ème} vice-président : M. Christian GIROUD

Les votes ont lieu à bulletins secrets.

Mme Isabelle PERIGAULT et Mme Céline MICHARD sont désignées scrutatrices.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	27
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14
Nombre de voix pour	26

M. Christian GIROUD, ayant obtenu 26 voix est proclamé 8^{ème} Vice-président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤OBJET : Adhésion association « Alisé »

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

Acceptent l'adhésion de la Communauté de Communes à l'association « Alisé »

➤OBJET : Convention de secrétariat avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du ru de la Visandre et du ru du Réveillon

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A, l'unanimité

Acceptent que la Communauté de Communes assure le secrétariat du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du ru de la Visandre et du ru du Réveillon moyennant une indemnisation de 2 000 €,

➤OBJET : Convention pour l'obtention de l'Aide Personnalisée au Logement avec l'Etat et l'Association de gestion de la MARPA des Sources de l'Yerres

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Autorise M LEPY, Président à signer la convention ci-jointe conclue entre l'Etat, l'organisme propriétaire et l'organisme gestionnaire en application de l'art.L.353-13 du code de la construction et de l'habitation portant sur les logements-foyers visés par l'art.L.351-2 (5°) pour personnes âgées.

➤OBJET : Modification du règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité

Autorisent la modification du règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour y intégrer les nouveaux textes et les communes de Pécy et Vaudoy-en-Brie conformément au document ci-joint.

➤OBJET : Demande de subvention pour l'aménagement de l'Etang de Nesles auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région Ile de France

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité

Décident de demander les subventions correspondantes aux partenaires financiers : Agence de L'Eau Seine-Normandie et Région Ile de France selon le devis estimatif ci-joint et tout financement potentiel.

Autorisent

Le Président à signer tout document utile au bon déroulement de l'opération.

➤OBJET : Report des dépenses d'investissement 2009 avant le vote du Budget Primitif

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement au budget 2009 soient pour les comptes suivants :

205 Concession et droit	:	4 196 €
2131 bâtiments publics	:	4 500 €
21318 Autres bâtiments publics	:	890 530 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	:	4 250 €
2188 autres	:	5 000 €

Sur les conseils de Mme Solé trésorière de Rozay en Brie, il n'est pas nécessaire de prendre une délibération pour les reports de dépenses d'investissement avant le vote du budget, un état détaillé des Restes à Réaliser signé par le Président lui sera adressé

➤ OBJET : Election des délégués du SMETOM-GEEODE

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de voter à main levée

Les résultats des votes sont les suivants :

Candidats titulaires	Nombre de voix	Candidats suppléants	Nombre de voix
Véronique VANDAELE	23	Alain RODRIGUES	23
Guy BERGERAT	23	Max GRANDISSON	23

Tous les candidats sont élus à l'unanimité

Questions diverses

Relais d'Assistant Maternel

Mme DUBUIS, Vice Présidente

Informe les communes de Vaudoy-en-Brie et Pécy qu'un planning des ateliers sera envoyé afin de prévoir l'utilisation des salles dans chaque commune.

L'ordre du jour étant épuisé

La séance est levée à 21h45